



► 40 ans de la politique de la ville

Urbanisme, Hors-série n° 62. Mars 2018. 60 p.

Ce numéro hors-série, réalisé en partenariat avec le CGET donne notamment la parole à des élus et des praticiens, mais aussi à des chercheurs, qui suivent depuis longtemps la politique de la ville et ses différentes facettes. Une première partie, rétrospective, s'attache à livrer plusieurs analyses historiques et géographiques de cette politique avec des focus spécifiques sur la mutation physique de quartiers à Beauvais, à Clichy-sous-Bois, à Vaulx-en-Verin ... Dans un second temps, davantage prospectif, la réflexion se porte sur le devenir de ces territoires. Le dossier est complété par de nombreuses références bibliographiques et par un poster sur la chronologie de l'histoire de la politique de la ville.

► [Le dossier consacré aux 40 ans de la politique de la ville sur le site du CGET.](#)

Culture

► « Culture près de chez vous ». Plan d'action en faveur des territoires culturels prioritaires.

Ministère de la Culture. Mars 2018. 40 p.

A côté des 30 000 équipements culturels qui constituent un maillage culturel particulièrement dense du territoire, il reste aujourd'hui des « zones blanches », notamment dans les territoires ruraux, périurbains ou ultramarins, où l'accès à la culture est plus difficile. Il résulte de cette situation à deux vitesses une véritable « fracture culturelle », tant en termes d'équipements que de dépenses culturelles. C'est pourquoi Françoise Nyssen, ministre de la Culture, a proposé de mettre en place une politique spécifique en faveur de 86 territoires culturels prioritaires.

► La culture, vecteur du développement de la Vallée de Seine.

IAU-IDF. Mars 2018. 20 p.

Comme l'indiquent les analyses des 5 agences d'urbanisme impliquées dans la transformation de la Vallée de Seine : « L'économie de l'Axe Seine Normandie s'appuie en partie sur le dynamisme du tourisme, grâce à la présence de sites de renommée nationale et mondiale : les plages du

Débarquement, Etretat, Rouen, Honfleur, Giverny, et au-delà, Versailles et Paris. Mais, ce potentiel touristique pourrait encore s'amplifier par une mise en réseau plus étroite des territoires, de leur patrimoine, de leur histoire et de leurs animations locales. Certains thèmes communs se dégagent immédiatement : les Impressionnistes, la culture maritime et fluviale, les Vikings, les usages récréatifs de la Seine, le patrimoine urbain et industriel... La Seine est un moyen intéressant d'accéder à l'offre patrimoniale, culturelle et naturelle, qui est au cœur de l'attractivité touristique des régions.

Démographie

► L'évolution démographique récente de la France : de forts contrastes départementaux.

Didier Breton ; Magali Barbieri ; Hippolyte d'Albis ; Magali Mazuy.

Population, 2017/4 (Vol. 72). pp 583 - 651.

Au premier janvier 2017, la France comptait près de 67 millions d'habitants, soit un accroissement annuel de 4,0 ‰. D'un département à l'autre, les comportements démographiques présentent de fortes disparités, probable reflet d'inégalités sociales et économiques des territoires, ainsi que géographiques (départements frontaliers) et culturelles (mortalité et nuptialité).

Développement territorial

► Trois systèmes territoriaux dans la région pour autant de dynamiques d'emploi et de population.

Insee - Clément Meyniel.

Insee Analyses Centre-Val de Loire, n°42, février 2018. 6 p.

De par sa situation au carrefour de six régions de France métropolitaine, la région Centre-Val de Loire connaît des dynamiques d'emploi et de population diverses. De façon générale, on constate un phénomène de métropolisation qui se poursuit depuis les années 1990. La croissance de la population autour des grandes unités urbaines favorise le dynamisme démographique du nord régional, fortement influencé par l'Île-de-France, ainsi que de l'axe ligérien, où se situent les deux métropoles régionales. À l'inverse, les territoires du sud, plus isolés et nettement moins denses, ne bénéficient pas d'un effet d'entraînement.

► Activité économique de Brest métropole et attractivité des territoires voisins vont de pair.

Insee - Hervé Bovi ; Émeric Marguerite.

Insee Analyses Bretagne, n° 70, mars 2018. 4 p.

Le territoire du nord-ouest du Finistère est composé d'intercommunalités en interaction économique. L'activité des établissements de chaque EPCI génère des salaires versés en partie à des résidents des intercommunalités voisines. Brest métropole constitue le cœur économique de ce territoire en y produisant la majorité de la richesse. Les salaires versés par les établissements de la métropole représentent une part significative des revenus des ménages résidant sur ce territoire. Second pôle créateur de richesses, la communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas attire des salariés de bon niveau de qualification. Les interactions entre les EPCI et la métropole décroissent avec la distance. Au-delà de l'accueil des entreprises, les intercommunalités permettent aux populations d'y trouver des logements et un cadre de vie en lien avec leurs attentes. En particulier, le littoral et ses aménités attirent des populations plus aisées.

► Yiwu : la formation d'un cluster chinois

Cui Ca ; Franck Chignier-Riboulon.

Revue d'économie industrielle, 2017/3 (n° 159), p. 139-158.

Après la réussite du développement économique de Yiwu, une petite ville à l'échelle chinoise, un grand nombre de chercheurs et d'économistes sont venus de toute la Chine pour mieux comprendre la

logique de ce phénomène. Plus récemment, des experts étrangers s'y sont spécialement déplacés. Son essor est pourtant récent ; il a véritablement débuté dans les années 1980. Son esprit commerçant s'est structuré et adapté aux différentes étapes d'ouverture de la Chine. La ville s'est orientée vers la production et la vente à l'international de petits articles : il s'agit d'objets à faible valeur ajoutée mais proposés en grande quantité, et à petits prix.

Fragilités territoriales

► Une région fortement touchée par les différentes formes de fragilités sociales.

Insee - Yohan Baillieul ; Sophie Éblé.

Insee Analyses Hauts-de-France, n° 74, mars 2018. 4 p.

Dans les Hauts-de-France, 18,3 % de la population vit sous le seuil de pauvreté en 2014, soit le taux le plus élevé de France métropolitaine après la Corse. Toutefois, la pauvreté ne se limite pas à l'aspect monétaire. Dans la région, de nombreux indicateurs socio-économiques sont en effet plus défavorables : surendettement, taux de chômage, niveau de diplôme, illettrisme, pauvreté des locataires, recours aux soins. La scolarisation précoce y est toutefois plus développée que dans les autres régions, à l'exception de la Bretagne. Hormis l'Oise, la précarité est marquée dans les quatre autres départements régionaux, en particulier dans l'Aisne et le Pas-de-Calais qui cumulent d'importantes fragilités sociales.

Habitat - Logement

► L'habitat privé, instrument de la mixité ? Histoire de la copropriété des Bosquets à Clichy–Montfermeil.

Sylvaine Le Garrec.

Metropolitiques, avril 2018. En ligne.

La rénovation urbaine entend faire de l'habitat privé le principal levier de la mixité sociale. L'histoire des copropriétés de Clichy–Montfermeil, aujourd'hui en partie démolies, souligne pourtant la fragilité de ce postulat et montre que les conditions initiales de production et de commercialisation d'un ensemble immobilier peuvent aussi avoir des conséquences cruciales sur sa dégradation et son devenir.

Industrie

► Le « syndrome decazevillois » ou comment dépasser la désindustrialisation par le projet territorial.

François Marty ; Évelyne Calmette.

Fondation Jean Jaurès. 28 mars 2018. 10 p.

Dans le débat sur les fractures territoriales, le cas des villes désindustrialisées, que Lionel Jospin avait défini par le « syndrome decazevillois », revêt une importance particulière. Le maire de la ville de Decazeville et son adjointe reviennent sur cette désindustrialisation, ses conséquences et les réponses apportées, alors que des journées dédiées au développement territorial des villes désindustrialisées y seront organisées début juin 2018. Avec cette note, l'Observatoire de l'innovation et de l'expérimentation locales de la Fondation lance une série de travaux sur ce sujet, autant d'occasions de mesurer la capacité de résilience, par l'innovation, de territoires confrontés aux mêmes enjeux.

► Industrie : un moteur de croissance et d'avenir.

Marie-Claire Cailletaud.

Conseil économique social et environnemental (Cese). Mars 2018. 162 p.

L'industrie s'est affaiblie depuis plusieurs décennies jusqu'à atteindre un seuil critique. Pourtant il n'y aura pas d'économie forte sans une industrie robuste sur le territoire national. Cet avis traite de l'industrie en tant que système productif global, liant les filières industrielles entre elles. Il souligne

l'importance des écosystèmes territoriaux, de la formation pour élever les qualifications de toutes et tous, de la recherche, des moyens financiers et de la construction d'un projet d'avenir partagé. Il insiste enfin sur la transformation anthropologique du travail qui s'opère et qui sera décisive pour l'avenir de l'industrie.

► [Rapport](#) ► [Note de synthèse](#)

Innovation

► **Le rôle des plateformes d'innovation dans les écosystèmes régionaux.**

Paris School of Business/Chaire newPIC pour L'Innovation Factory et Bpifrance Le Lab. Mars 2018. 174 p.

Les auteurs ont étudié treize espaces multiformes (tiers-lieux, fab labs, makerspaces, espaces de co-working, ...) installés dans sept régions de France pour comprendre leurs spécificités, leurs communautés, leurs enjeux et missions. L'étude porte sur les missions et les modes de fonctionnement des plateformes d'innovation, mais elle décrypte aussi leurs relations aux territoires à travers plusieurs dimensions. Elle vise à comprendre les relations avec les collectivités locales, la complémentarité avec les autres dispositifs territoriaux et, enfin, la manière de répondre aux besoins d'un tissu économique composé non seulement de grands groupes et de startups, mais aussi de PME et d'ETI. Ce rapport permet aussi de comprendre comment les plateformes franciliennes et parisiennes étudiées en 2017 s'adaptent aux évolutions survenues dans les douze derniers mois pour construire leurs stratégies de différenciation.

► **Fabriques numériques, action publique et territoire : en quête des living labs, fablabs et hackerspaces (France, Belgique).**

Flavie Ferchaud.

Thèse de Doctorat soutenue le 5 février 2018.

CNRS UMR 6590 Espaces et Sociétés (ESO), Université Rennes 2, 2018. 607 p.

Cette thèse part du constat de l'incorporation d'objets appelés « fablab », « hackerspace » ou « living lab » dans les politiques publiques. Le déploiement démultiplié de ces nouveaux « lieux » au coeur ou aux marges de l'action publique des collectivités, s'accompagne d'une sémantique associant l'innovation, l'entrepreneuriat, la flexibilité et la créativité. Cette thèse démontre qu'au-delà de ces effets rhétoriques et de la fascination qu'ils exercent (mais qui s'explique), ces objets de politiques publiques constituent une des réalités de l'action métropolitaine, sous différents registres et modalités. En se distançant des discours laudatifs qui accompagnent leur émergence, la thèse fait de l'analyse de leurs rapports au territoire et de leurs prises avec les dynamiques de l'espace urbain son objet central. À une première enquête en France portant sur les hackerspaces, les fablabs et les living labs succède une enquête comparative à l'échelle européenne (Rennes et Toulouse en France, Gand en Belgique). La thèse expose et décrypte les promesses portées par ces lieux. Elle éclaire également, en s'appuyant sur les notions de « monde social », de « communs » et de « communs urbains », leurs dynamiques sociales. Démontant en partie les représentations enthousiastes dont fablabs, hackerspaces et living labs restent majoritairement l'objet, la thèse relativise leur portée en termes d'intégration et d'ouverture, autant que leur rôle dans la transformation des politiques urbaines locales.

Insertion professionnelle

► **Insertion vers l'emploi et politique européenne.**

Pour la solidarité (Think & do tank européen) - Jonathan Bannenberg.

Note d'analyse, mars 2018. 20 p.

L'employabilité des publics défavorisés - femmes, jeunes, travailleurs âgés, migrants et personnes peu qualifiées - est un enjeu majeur en Europe. Cette note souligne l'importance d'une hybridation des ressources en matière d'insertion vers l'emploi. Les acteurs doivent recourir plus largement aux financements européens et s'inspirer davantage des initiatives existantes dans les pays voisins.

Intelligence territoriale

► Populations, aménagement des territoires et intelligence territoriale.

Gérard-François Dumont.

Interest, n° 1, mars 2018. 4 p.

SEBL Grand Est (SEM d'aménagement de la région) lance *Interest*, une nouvelle publication bimestrielle, pour contribuer à la réflexion sur l'identité de la région Grand Est et les grands enjeux géoéconomiques auxquels elle est confrontée. Interest est un acronyme pour Intelligence territoriale Grand Est. Le 1er numéro a pour invité Gérard-François Dumont qui montre qu'en utilisant les ressources qu'offre l'intelligence territoriale, la gestion de l'aménagement des territoires peut être optimisée et favoriser in fine le développement économique.

Littoral

► Mer et littoral : un destin commun.

Diagonal, n° 202, mars 2018. pp. 28 à 58.

Avec le deuxième espace maritime au monde et 20 000 km de côtes, la France occupe une place particulière dans le concert des nations. Les champs d'action sont multiples, depuis la préservation des littoraux pour maintenir leur attractivité, jusqu'à la prévention des risques et des pollutions, en passant par la création des aires marines protégées ou encore le soutien aux énergies renouvelables en mer. Pourtant, si la problématique d'une gestion intégrée des territoires littoraux progresse, les efforts doivent se poursuivre pour mieux prendre soin de ce que d'aucuns appellent biens communs. Dans cette perspective, des formes renouvelées de gouvernance qui aident à gérer collectivement les ressources locales restent sans doute à explorer.

Politique de la ville

► "Cadre de vie et renouvellement urbain" : cinq fiches de l'Observatoire national de la politique de la ville.

B. Baccaini ; C. Queffelec ; H. Mondésir ; N. Juste ; J. Pramil ; M. Sala.

CGET - ONPV. Mars 2018. 10 p.

Les conditions de vie des quartiers prioritaires sont perçues par les habitants comme étant moins satisfaisantes que lorsque l'on habite hors de ces quartiers. Leur état de santé, la qualité de l'habitat, le niveau de chômage les préoccupe plus encore que la moyenne des français. Le taux de pauvreté, trois fois plus élevé que la moyenne métropolitaine, leur impose régulièrement des restrictions budgétaires. Ce sentiment de plus grande dégradation des conditions de vie est renforcé par leur perception de l'insécurité, l'intensité de la délinquance enregistrée étant en moyenne plus élevée en QPV que sur le territoire métropolitain, et singulièrement plus forte pour les infractions à la législation sur les stupéfiants, les violences et les dégradations, même si les cambriolages y sont moins fréquents. En ce qui concerne l'habitat, les logements sociaux en quartier prioritaire sont plus anciens que le reste du parc social. Le taux de rotation est légèrement plus faible en quartier prioritaire. Les locataires ont tendance à y rester plus longtemps. Ce phénomène est dû à la concentration des logements sociaux des quartiers prioritaires dans les très grandes unités urbaines, où la mobilité est faible à cause de la tension du marché du logement. C'est dans ces mêmes grandes unités urbaines, composées de grandes communes, qu'est situé l'essentiel des grandes bibliothèques proches d'un quartier prioritaire. Pour leurs déplacements, les habitants de ces quartiers utilisent moins fréquemment la voiture que les habitants des autres quartiers, car ils sont moins souvent motorisés. Plus généralement, les habitants des QPV sont moins mobiles que les autres.

► Un habitant de la MEL sur cinq vit au sein d'un quartier prioritaire.

Insee - Yohan Baillieul; Virginie Gamblin. Adulm - Mathieu Bonal.

***Insee Analyses Hauts-de-France*, n° 73, mars 2018. 4 p.**

Au sein de la Métropole européenne de Lille, 207 000 personnes vivent dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) en 2013. Cela représente 19 % de la population de la métropole, soit le taux le plus important parmi les métropoles de province. La MEL se distingue par la faible densité d'habitat au sein des QPV, liée à la structure de l'habitat, ainsi que par la présence de deux QPV massivement peuplés et très étendus. Les faibles revenus des habitants des QPV sont la conséquence de difficultés d'accès à l'emploi et à l'éducation. La situation sur le marché de l'emploi dans les QPV est corrélée aux difficultés de l'ensemble de la métropole. La population des QPV de la MEL est particulièrement jeune et de nombreux ménages ont des revenus composés uniquement de prestations sociales. L'effet de genre est très présent dans les QPV : les femmes accèdent moins à l'emploi et poursuivent moins leur scolarité au-delà de 16 ans.

Lutte contre les discriminations

► **Prévention des discriminations dans l'emploi : quel est le chemin parcouru depuis dix ans ?**

Réseau ressources pour l'égalité des chances et l'intégration (RECI). Mars 2018. 14 p.

En 2006, le réseau RECI présentait une note de cadrage sur la manière dont les entreprises appréhendaient la prévention des discriminations. A partir des ressources documentaires et des travaux d'étude disponibles, cette note pointait le fait que les discriminations au travail, et en particulier à l'embauche, étaient celles le plus souvent mises en avant. Ce sont également celles qui ont le plus donné lieu à la mise en œuvre d'actions. Plus de 10 ans après, quel est l'état des savoirs ? Quelles sont les avancées, tant au niveau du cadre légal que des outils et des actions mises en place ? Telles sont les questions qui ont guidé l'élaboration de cette note de cadrage qui propose, en s'appuyant sur les ressources documentaires disponibles et les pratiques observées par les membres du réseau RECI, d'actualiser l'analyse de la situation, dans un contexte où le cadre et la sémantique continuent d'évoluer.

Territoires

► **Les régions ultrapériphériques : défis et perspectives.**

Pour la solidarité (Think & do tank européen) - P. Hammoud, A. Masquelin et al.

***Etudes et dossiers*, février 2018. 32 p.**

Guadeloupe, Guyane, Martinique, Saint-Martin, Île de la Réunion, Mayotte, les Açores, Madère, les Îles Canaries, neuf RUP situées aux confins de plusieurs continents qui attestent d'une diversité culturelle et d'un positionnement géostratégique et économique représentant un atout incroyable pour le développement social, culturel et économique de l'Union européenne. Malgré d'indéniables qualités et une situation tout à fait distincte des états d'Europe continentale, les RUP doivent également faire face à de colossaux défis : éducation, emploi, environnement, immigration. Cette étude propose un état des lieux des relations RUP-Union européenne et revient sur les perspectives d'actions et d'amélioration en matière d'intégration à l'UE pour la période 2014-2020.

Tourisme

► **Promouvoir le tourisme durable dans les Outre-mer.**

Inès Bouchaut-Choisy.

Conseil économique social et environnemental (Cese). Mars 2018, 178 p.

Le modèle touristique ultramarin basé sur la recherche de massification et une offre commerciale de plus en plus concurrencée, montre à présent ses limites. Dans cet avis, le Cese plaide pour un tourisme durable et économiquement viable, qui réponde aux défis environnementaux et climatiques,

en tenant compte de ses impacts actuels et futurs. Le Cese préconise de mettre l'identité culturelle et la richesse de la biodiversité des Outre-mer au cœur de leur stratégie.

► [Rapport](#) ► [Note de synthèse](#)

Transport et mobilité

► **Comment appréhender les transformations des territoires mobiles? Des approches circulatoires aux usages de l'accessibilité.**

Caroline Gallez ; Sonia Chardonnel.

Chapitre paru dans l'ouvrage collectif « **Renouveler la géographie économique** », sous la direction de M. Talandier et de B. Pecqueur, 2018. *Economica*, pp. 221 à 235.

Les relations entre transport, mobilité et territoire sont souvent présentées comme étant consubstantielles : d'une part, le développement des infrastructures de transport contribue à la territorialisation qui transforme des portions d'espace en territoire ; d'autre part, la mobilité, entendue comme la capacité à se déplacer des individus, constitue un support indispensable pour le déploiement des interactions sociales, au sein de territoires caractérisés par la dispersion croissante des lieux de vie et d'activités. Pourtant, dans une vision a priori contradictoire avec la première, le développement des réseaux de transport et l'augmentation des mobilités sont parfois appréhendés comme des vecteurs potentiels du processus de délitement des territoires et de l'affaiblissement du pouvoir de régulation par les autorités locales. En particulier, en favorisant l'éclatement des fonctions urbaines et le processus d'étalement urbain, les transports et les flux transgressent les frontières administratives et repoussent toujours plus loin les limites des espaces fonctionnels, rendant toujours plus illusoire un alignement de ces deux découpages. C'est à partir de ce paradoxe que les auteures proposent d'ouvrir une réflexion sur le renouvellement des approches de la géographie économique.

Actualité parlementaire et réglementaire

- [Décret du 4 avril 2018](#) portant nomination d'un commissaire général - M. MORVAN (Serge).
- [Instruction interministérielle](#) relative à la mise en oeuvre des articles 13 et 29 de la loi n°2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022. [Contrats sur la trajectoire d'évolution des dépenses des collectivités - Mise en oeuvre de la loi du 22 janvier 2018].

Commissariat général à l'égalité des territoires

Conception : Isabelle Rican & Sylvère Geniaux / Cellule de veille - Direction des stratégies territoriales.

>> S'abonner : accès direct à [l'encart d'inscription](#)

Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier ou vous opposer à leur traitement et à leur transmission éventuelle à des tiers en écrivant à : Commissariat général à l'égalité des territoires | Service communication - 20 avenue de Ségur – TSA 10717 – 75334 PARIS CEDEX 07



MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

